



RECONSTRUIRE HAÏTI: GESTION DES DÉBRIS, RECONSTRUCTION ET PROMOTION DE L'EMPLOI APRÈS LE SÉISME DE 2010

Le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 en Haïti a affecté plus de 3 millions de personnes. Près de 160'000 personnes ont perdu la vie, lors d'un séisme qui a atteint le niveau désastreux de 7,0 sur l'échelle de Richter et a détruit une partie de la capitale haïtienne de Port-au-Prince et des régions alentours. Avec les milliers de personnes qui ont perdu leur foyer et leur emploi, on estime que le séisme représente une perte économique de 7,9 milliards de dollars E.-U., exacerbant ainsi

une économie nationale déjà affaiblie. Tous les survivants ont en outre été exposés à de graves risques sanitaires et environnementaux. Dans un pays en ruine, il était difficile de trouver des matériaux de construction, et la meilleure manière de gérer les débris était de réutiliser les décombres laissés par le séisme. La reconstruction effective du pays passait donc par la nécessité de création et renforcement des capacités pour recycler et transformer des débris pour la reconstruction.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaires:
UNOPS,
ONU-Habitat, OIM,
le gouvernement
d'Haïti, la Conférence
épiscopale d'Haïti

Pays bénéficiaire:
Haïti

Calendrier:
avril 2011 –
septembre 2015

Budget:
8'211'277 dollars
E.-U. avec le soutien
en nature de la
Conférence épisco-
pale d'Haïti

ACTION MENÉE

Quatre entités des Nations Unies ont uni leurs forces au projet de gestion des débris (financé par le Fonds de reconstruction d'Haïti, un fonds fiduciaire multi-donateurs) et le projet de réhabilitation des quartiers (financé par le Fonds de reconstruction d'Haïti et l'Agence canadienne de développement international): l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). En collaboration étroite avec le gouvernement d'Haïti et son ministère des Travaux Publics, des Transports et Communications, l'Institut national de formation professionnelle et de nombreuses municipalités, le projet a aidé ceux qui se sont retrouvés sans abri à Port-au-Prince et aux environs à regagner leur foyer. Il a également permis de revitaliser l'économie en encourageant la création d'entreprises pour recycler les décombres et les transformer en matériaux de construction non-structurels pour la reconstruction de la capitale. Le Bureau international du travail (BIT) était chargé de trois composants de ces projets novateurs:

Soutien aux entrepreneurs locaux: L'OIT a mis en place des programmes de formation destinés aux entrepreneurs afin de les encourager à exploiter les potentiels à leur portée. Des initiatives de micro-finance ont appuyé la création de petites et micro-entreprises de construction.

Promotion de l'emploi: L'OIT a assuré des formations sur le recyclage et la transformation des débris et pour les chefs d'entreprise potentiels, ainsi que sur la sécurité et la santé au travail pour les travailleurs de la construction.

Réhabilitation des quartiers par le recyclage des décombres: L'OIT et ses partenaires se sont servi des produits fabriqués par les entrepreneurs lors du processus de reconstruction, instaurant ainsi un cycle qui a favorisé l'emploi, accéléré la réhabilitation de l'infrastructure et stimulé l'économie locale. Le Bureau a en outre mis en place un programme spécifique de formation visant à permettre aux acteurs de la construction de participer au processus de reconstruction en respectant les normes définies par le gouvernement pour que les structures et bâtiments résistent aux séismes et cyclones.

Dans le cadre du programme de reconstruction, L'OIT a signé un accord avec la Conférence épiscopale d'Haïti pour créer un centre de service aux entreprises dans l'une des zones les plus affectées de Port-au-Prince. Ce centre est une structure multi-services qui met à disposition un site de production et des services de location de matériel, ainsi qu'une formation en gestion d'entreprise et des services-conseils sur la recherche de marchés et la formalisation d'activités économiques. La Conférence épiscopale a autorisé l'OIT à installer son centre de service aux entreprises et ses activités



« Au début, mon entreprise ne fonctionnait pas bien. Grâce à la formation 'Comprendre l'entreprise', j'ai pu obtenir beaucoup de bénéfices et rembourser mes dettes. Les affaires vont si bien que je vais bientôt pouvoir ouvrir un second magasin. »

Steve Simon, participant de la formation « Comprendre l'entreprise (KAB)



Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV)

Organisation internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

connexes sur le terrain qu'occupait le Grand Séminaire de Turgeau. En contrepartie, l'OIT a

accepté de démolir gratuitement les ruines du séminaire et d'en recycler les décombres.

RÉSULTATS

Le projet a donné lieu à de nombreuses actions, avec des retombées économiques et sociales durables en Haïti:

- 522 entrepreneurs et 33 formateurs ont participé au programme de formation à l'entrepreneuriat. L'accès au micro-financement a permis de créer 53 entreprises dans le secteur de la construction;
- 718 travailleurs de la construction se sont formés aux techniques de construction anti-sismiques et anticycloniques, et ont obtenu des certificats reconnus par l'État;
- Ces entreprises ont été chargées de démolir plus de 7'000 bâtiments endommagés et de déblayer plus de 800'000 m³ de débris, qui ont produit plus de 207'000 *adoquins* (pavés pour être utilisés dans la reconstruction) et généré 102'060 heures de travail;
- L'infrastructure a été renforcée dans les régions touchées de Haïti. Par exemple, plus de 13 kilomètres de routes ont été refaites avec les débris recyclés;
- Plus de femmes ont maintenant accès aux possibilités d'emploi dans le secteur de la construction, secteur traditionnellement dominé par les hommes;

- Les jeunes, femmes et hommes, ont eu moins tendance à avoir recours à la violence en raison de meilleures opportunités d'emploi décent et de conditions de vie.

On peut considérer ce projet comme un exemple concret de bonnes pratiques, étant donné qu'il a incité à une plus grande participation du BIT en Haïti après le séisme, notamment dans la réhabilitation, le développement de l'infrastructure et la construction. Depuis ce projet, l'OIT a établi plus de partenariats, par exemple avec la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH);

Grâce aux activités de sensibilisation menées au sein de la communauté, l'assurance de la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, l'amélioration de l'infrastructure et la création d'un centre de services aux entreprises, l'OIT est maintenant suffisamment ancré en Haïti pour travailler sur d'autres sujets importants liés au travail décent, comme l'abolition du travail des enfants et le renforcement du dialogue social.

AVANTAGES DU PARTENARIAT

Le gouvernement a renforcé sa capacité d'aide en cas de catastrophe grâce aux partenariats novateurs instaurés par l'OIT avec d'autres entités des Nations Unies; les institutions des Nations Unies connaissent aujourd'hui les bénéfices de la formation d'une chaîne systématique d'aide en cas de catastrophe qui mobilise efficacement les ressources locales pour améliorer les moyens de subsistance et promouvoir l'emploi. Les communautés connaissent des bénéfices socio-économiques durables apportés par le projet.